

Accusé d'inciter «à la discrimination, à la haine et à la violence», Génération Identitaire dissous en conseil des ministres

Gérald Darmanin a annoncé mercredi la dissolution de ce mouvement, qui présente selon lui «le caractère d'une milice privée».

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 35 minutes,
Mis à jour il y a 2 minutes



Manifestation contre la dissolution de Génération identitaire, le 20 février dernier à Paris. AFP

Le groupe d'extrême droite Génération identitaire (GI) a été dissous mercredi en Conseil des ministres, a annoncé dans un tweet le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, en affirmant que cette association «*incite à la discrimination, à la haine et à la violence*».

«Cette association et certains de ses militants doivent être regardés comme tenant un discours de haine incitant à la discrimination ou à la violence envers des individus en raison de leur origine, de leur race et de leur religion» et, «par sa forme et son organisation militaires», GI «peut être regardée comme présentant le caractère d'une milice privée», justifie M. Darmanin dans le décret de dissolution.

À VOIR AUSSI - Génération identitaire : pour ou contre la dissolution ?